



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

République Française

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 55/23 : APPROBATION DE L'AVENANT RELATIF AU CONTRAT D'ACQUISITION DE LIVRES SCOLAIRES ET ÉDITIONS PÉDAGOGIQUES—CONTRAT N°21.005 - SIGNATURE DE L'AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment l'article R.2122-2 alinéa 3,
- Considérant l'augmentation et de l'importance des frais de port appliqués par Jocatop et supportés par l'entreprise « La Petite Fabrique », il est nécessaire de modifier la remise consentie sur les fichiers concernés de 20% à 9%.

APPROUVE la signature de l'avenant n°1 relatif au Contrat d'acquisition Madame PETUAUD-LETANG Perl, en qualité de gérante dont le siège est situé au 15 rue des Écoles -13770 VENELLES.

DIT que le commun acte que l'article 4 « prix » du contrat est ainsi modifié :

- Remise sur livres scolaires : 20 %
- Remise sur les fichiers d'activité de la société Jocatop : 9%
- Remise sur albums de littérature enfantine : 9%
- Remise sur catalogue : 9%

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 19 juin 2023

Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS



Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le **21 JUIN 2023**
Et de la publication ou notification le

Département des Bouches du Rhône
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 22/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-013-211300843-20230619-DEC_55_23-0